

seront responsables des vols faits aux particuliers & seront tenus de les en dédommager. Il leur est prescrit en même-tems de demander, en toute occasion, main forte aux Gouverneurs & aux Commandans des Villes & Provinces, aux Corps militaires & aux Officiers, lesquels ont reçu ordre du Roi de seconder à cet égard les opérations des Sindies, Conseillers, Agens & Secrétaires des Communautés.

Un Forçat des Galeres qui sont dans le Port de *Villefranche*, ayant été convaincu d'avoir jetté par terre l'Hostie consacrée qu'il avoit reçue à la Communion, a été condamné par le Sénat de *Nice* à être pendu & ensuite jetté au feu. Le Roi a confirmé ce jugement qui a été exécuté le 7 Juin. Un autre Forçat, qui avoit retenu le bras du Criminel au moment que celui-ci se disposoit à ramasser l'Hostie dans le dessein d'y donner des coups de couteau, a été déclaré par le Roi libre de la chaîne à laquelle il avoit été condamné pour fait de contrebande, & ce en récompense de son zèle.

N A P L E S.

Le Roi habite toujours le Palais de *Portici*, malgré le triste voisinage du *Mont-Vesuve* dont l'éruption se faisoit encore dans le cours du mois de Juin. Il y en eut aussi une au mois de Mai au mont *Gibel*, ou *Ætna*, en *Sicile*, très-subite & très-effrayante. La lave a été si abondante & si rapide qu'en dix heures seulement elle a parcoulu environ dix miles, a détruit un bois de Meuriers très-considérable & des pâturages en quantité; ce qui consterne beaucoup les habitans des environs de ce gouffre.

On ne peut deviner jusqu'à présent les raisons